

— LA GRATUITÉ —
AU MUSÉE DU LOUVRE
UN MUSÉE OUVERT À TOUS



LOUVRE

L'accès gratuit aux collections permanentes et aux expositions temporaires du musée du Louvre et du musée national Eugène-Delacroix est accordé¹ :

- Aux demandeurs d'emploi².
- Aux bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS, AME, APA...).
- Aux titulaires de la Couverture maladie universelle (CMU, CMUC).
- Aux titulaires de la Carte solidarité transport.
- Aux demandeurs d'asile et aux réfugiés.
- Aux personnes handicapées et à leur accompagnateur.
- Aux jeunes de moins de 18 ans de toute nationalité.
- Aux jeunes de moins de 26 ans résidant dans un des pays de l'Espace économique européen (EEE).
- Aux enseignants titulaires du Pass Éducation.
- Aux adhérents de la carte CLEF et CLEF +
- Aux professeurs techniques de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

1. Sur présentation d'un justificatif en cours de validité. Une pièce d'identité officielle sera demandée si le justificatif est dépourvu de photo.

2. Sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois.

Informations pratiques :

Le musée est ouvert de 9h à 18h tous les jours, sauf le mardi et certains jours fériés, et jusqu'à 21 h 45 le vendredi.

Standard du musée :
01 40 20 50 50

Réservation en ligne d'un créneau de visite obligatoire :
www.louvre.fr

Métro : Palais-Royal / Musée du Louvre
Bus : 21, 27, 39, 48, 68, 69, 72, 81, 95
Parc de stationnement voitures et autocars :
01 41 72 02 61

Nous sommes là pour vous aider dans l'organisation de vos visites.
N'hésitez pas à nous contacter.

Visites autonomes :
01 40 20 53 56

Visites avec un médiateur du musée :
01 40 20 51 77

Renseignements :
champsocial@louvre.fr
handicap@louvre.fr
education@louvre.fr

